

# Le Vent Drainé

## Le mot de Madame le Maire

### UN NOUVEL EQUIPEMENT POUR NOS ENFANTS

Les délais ont été respectés pour la construction du restaurant scolaire. Les enfants ont intégré le bâtiment pour la rentrée.

Le maître d'œuvre "A Propos" a su comprendre nos attentes et associer **qualité architecturale, fonctionnalité et contrainte budgétaire**.

Chacun d'entre vous pourra venir découvrir ce bâtiment lors de l'inauguration qui aura lieu **le samedi 16 décembre**.

Nous allons poursuivre l'aménagement du centre bourg par la réhabilitation de l'ancien local des agents en bibliothèque et en salle multifonction pour les associations, la maîtrise d'œuvre a été confiée à DGA des Herbiers.

### STATION D'ÉPURATION

Les travaux de réhabilitation du réseau terminés, nous entamons la construction de la station d'épuration. La conception et la réalisation ont été confiées à l'entreprise BIE Environnement de Chemillé. Les travaux pourraient commencer en décembre pour une station opérationnelle au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

La construction de cette station est une priorité. Je vous rappelle que sans ce projet nous n'aurions pas la validation du permis d'aménager pour le lotissement des Musiciens.

La compétence assainissement passera intercommunale au 01/01/2019. C'est-à-dire que le budget assainissement ne sera plus géré par la commune mais par la communauté de communes.

### SOMMAIRE

- P. 1 : Le mot de Madame le Maire
- P. 2 : Le mot des élus
- P. 3 : Conseils municipaux
- P. 5 : Communiqué « Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée »
- P. 6 : La vie de la commune
- P. 7 : Infos Mairie
- P. 9 : Nos associations
- P.11 : Nos entreprises
- P.12 : CME - À vos agendas

### 10 ans de la MARPA

Depuis 10 ans nos aînés ont bénéficié de cette belle structure, ils profitent de logements privatifs avec des services communs, en disposant d'un vrai « chez-soi » dans un environnement familial qu'est notre bourg.

**Le samedi 4 novembre**, pour fêter les 10 ans, venez découvrir ou redécouvrir ce lieu de vie et partager un moment de convivialité avec les résidents.



Roselyne PHLIPART,  
Maire de Vendrennes

## Le mot des élus

### NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Tout le monde l'attendait, le voilà il est là, livré dans le délai imparti.

La rentrée est faite au restaurant scolaire. Les petits comme les grands ont dû prendre leurs marques !

Les enfants, avec une proximité de déplacement sécurisé par une liaison douce, une salle insonorisée, des sanitaires de toutes tailles et de jolies couleurs aux murs comme au sol. Pour les professionnels et notamment pour notre cuisinière Sylvie, il lui a fallu appréhender tout le nouveau matériel digne des plus grands, four à cuisson mixte, un appareil de cuisson multifonction et autres matériels performants. En ce qui concerne le personnel de service, ce nouveau bâtiment apporte un confort de travail en terme d'acoustique et d'espace tant sur la partie service en salle que sur les annexes à disposition des différents intervenants. En ce qui concerne la fourniture des denrées alimentaires, le conseil municipal a reconduit le marché avec l'entreprise Restoria. Nous travaillons avec les producteurs locaux référencés et les préparations culinaires sont réalisées sur site. Les enfants fréquentant le périscolaire et le centre de loisirs le mercredi ainsi que sur les temps de goûter se voient servir les menus préparés par Sylvie. Pour finir, le conseil municipal a fait le choix de poser une moquette au sol ! Et oui, quelle idée... Ce sol spécial se nomme FLOTEX, c'est un revêtement textile anti-glisser, possédant des propriétés acoustiques, anti-salissure, repoussant les liquides et d'une robustesse reconnue. Son entretien facile se réalise par projection / aspiration d'eau.



Marie Belaud,  
1<sup>ère</sup> adjointe

### Appel aux bénévoles

L'équipe du restaurant scolaire pourrait être accompagnée pour un meilleur accueil des enfants, chaque jour de la semaine (sauf le mercredi) de 11h45 à 13h15. Si vous souhaitez rendre ce service bénévolement, merci de vous proposer en Mairie.

Commune de  
**Vendrennes**



### INAUGURATION

### DU RESTAURANT

### SCOLAIRE



**Le 16 Décembre 2017 à 10h30**

**Accueil - Mot des officiels**

**Visite guidée**

**Verre de l'amitié**

**Portes Ouvertes jusqu'à 14h30**

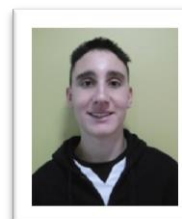


7, rue de l'Hommeau

85250 VENDRENNES

### Un Service Civique à Vendrennes !

Le recrutement d'Olivier, sous le format Service Civique, est le fruit d'un travail collaboratif entre la Fédération Familles Rurales et l'association de la commune, l'école ainsi que la municipalité. Il est recruté pour 8 mois.



## Comptes rendus de conseil municipal en bref

Vous trouverez ci-contre le résumé succinct des différents comptes-rendus qui ne comprennent que les évènements qui nous ont paru essentiels. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie. Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : [www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

Séance du 11 juillet 2017

**Excusés :** Alain CHENOIR qui a donné pouvoir à Patrice ROUSSELOT, Yvon BOUDAUD qui a donné pouvoir à Thierry PINEAU, Chrystelle ARNAUD qui a donné pouvoir à Maryse TOURNIER, Florence de CHABOT, Didier CHAUVET et Muriel DAVID qui a donné pouvoir à Manuella PARAUD

### 1 – Restaurant scolaire – attribution du marché de fourniture des denrées alimentaires

2 offres: la société RESTORIA a été retenue. Le contrat est établi pour un an renouvelable 2 fois. Le prix du repas:1.22 € HT à la commune. Les pommes consommées seront bio. (adopté par un vote à bulletins secrets – 17 votants – Offre de base (pommes bio : 1.22 € HT) : 14 voix – Variante (1 produit bio/semaine : 1.26 € HT) : 1 voix – Blanc : 2 voix)

### 2 – Construction restaurant scolaire – avenant au marché

Avenant conclu avec l'entreprise titulaire du marché Terrassement/VRD pour une plus-value de 10 910.49 € HT. Travaux correspondant à la réalisation de réseaux eaux pluviales supplémentaires afin d'éviter tous risques d'inondation (adopté par un vote à mains levées – 17 votants – POUR : 15 voix – Abstention : 2)

### 3 –Construction station épuration la Touche Bertrand – demande de subvention au Conseil Départemental

Le marché pour la construction de la STEP a été attribué à l'entreprise BIE Environnement. Le coût construction + honoraires) s'élève à 939 048 € HT. Une aide financière va être sollicitée auprès du Conseil Départemental (adopté par un vote à mains levées – 17 votants – POUR : 15 voix – Abstention : 2)

### 4 – Adhésion au groupement de commande pour la signalisation verticale

Le marché actuel arrivant à échéance au 31.12.17, il a été décidé de renouveler l'adhésion au groupement de commandes actuel afin de lancer une nouvelle consultation. Didier CHAUVET et Gérard GALLARD ont été désignés en tant que membres titulaire et suppléant de la commission d'ouverture des plis du groupement (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### 5 – Adhésion au groupement de commande pour la réalisation du plan de prévention des risques psychosociaux

Par délibération en date du 4 avril dernier, il a été décidé d'adhérer au groupement de commande mis en place par la Communauté de Communes. Afin de compléter cette décision, Florence de CHABOT et Roseline PHILIPART ont été désignées en tant que membres titulaire et suppléant de la commission d'ouverture des plis du groupement (adopté à l'unanimité par un vote à mains levées)

### 6 – Déclaration d'intention d'aliéner

4 dossiers ont été adressés en mairie par des offices notariaux. Il a été décidé de ne pas y donner suite.

**7 – Décisions modificatives:** nécessaires à l'exécution du budget elles ont été validées.

### 8 – Imputation de factures de moins de 500 € HT en section d'investissement

Les achats suivants seront imputés en investissement :

- Chauffe-eau des services techniques pour un montant de 200.37 € HT
- Matériel électrique pour la rénovation du local place de l'église pour un montant de 189.82 € HT

### 9 – Subvention rénovation façades

Dans le cadre du programme "rénovation de façades" mis en place par la Communauté de Communes, un dossier a été déposé. Une subvention communale de 150 € est attribuée au demandeur

### 10 – Service civique

En concertation avec la Fédération Départementale de Familles Rurales, Familles Rurales Vendrennes, l'école et l'OGEC, l'accueil d'un service civique a été validé. Une personne va être recrutée sous le tutorat de la Fédération Départementale de Familles Rurales. Elle interviendra au restaurant scolaire pour le service en salle, au centre de loisirs et à l'école. En concertation avec Familles Rurales, une salariée du périscolaire assurera la surveillance sur la cour avec Nelly, pendant la pause méridienne.

### Questions diverses

- Bâtiment veaux

Un exploitant a déposé une demande de permis de construire pour un bâtiment d'élevage de veaux face à la Trédoucière, à proximité de la forêt. Des haies seront plantées afin de créer une protection visuelle vis-à-vis de la RD160.

(adopté par un vote à bulletins secrets – 17 votants – OUI : 10 voix – NON : 2 voix – Blanc : 5)

**Excusés :** Hervé JOBARD qui a donné pouvoir à Yvon BOUDEAU, Chrystelle ARNAUD qui a donné pouvoir à Marie BELAUD, Maryse TOURNIER qui a donné pouvoir à Damien CLAVIER, Didier CHAUVET, Manuella PARAUD et Muriel DAVID

### **1 – Contrat Vendée Territoire**

Les documents n'étant pas arrivés en mairie, le sujet est reporté à la prochaine réunion

### **2 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des anciens services techniques en salle multifonctions et la réhabilitation de l'Espace Loisirs afin d'agrandir le centre périscolaire et réaménager le foyer des jeunes**

Dans le cadre de la consultation lancée en juillet, 6 offres ont été reçues. Une négociation financière a été menée avec les 3 premiers candidats. L'offre la mieux-disante est celle du cabinet DGA Architectes pour un montant global de 32 000 € HT.

### **3 – Marché pour la réalisation du plan de prévention des risques psychosociaux – Désignation des représentants au sein de la commission d'ouverture des plis**

Madame Marie BELAUD et Monsieur Alain CHENOIR sont désignés en tant que membre titulaire et suppléant de cette commission

### **4 – Personnel communal – Assurance des risques statutaires – Adhésion au contrat groupe de la Maison des Communes**

Le contrat actuel auprès de CNP Assurances arrive à son terme le 31.12.2017. Un groupement de commandes a été constitué par la Maison des Communes. Suite à la consultation, CNP Assurances est à nouveau le mieux-disant. L'adhésion au contrat groupe de la Maison des Communes va donc être renouvelé pour la période du 01.01.2018 au 31.12.2020

### **5 – Prêt des parcelles communales ZO 240 et 241 à un exploitant agricole**

Deux parcelles communales, situées aux Brosses, d'une superficie de 3ha 10a, étaient à disposition d'un agriculteur. L'exploitation agricole étant reprise, les parcelles vont être mises gracieusement à disposition du nouvel exploitant pour 1 an. La mise en place d'un bail précaire sera étudiée par la suite.

### **6 – Bilan du restaurant scolaire – année 2016/2017**

Les dépenses de fonctionnement se maintiennent par rapport à l'année scolaire précédente (+0.03%). Les recettes augmentent de 2.94%. Malgré cela, le déficit reste élevé à 13 271.82 €

26 988 repas ont été servis avec une moyenne de 194 enfants/jour.

### **7 – Attribution des subventions – 2<sup>ème</sup> partie**

Les subventions suivantes ont été attribuées :

- Secours Catholique – St FULGENT
- Chambre des Métiers
- Maison Familiale – MAULEON
- Maison Familiale – L'HERBERGEMENT

### **8 – Attribution de subventions aux associations locales**

Depuis 2016, il a été décidé d'attribuer une subvention aux associations locales qui encadrent des jeunes de moins de 18 ans. La somme de 10 €/jeune de moins de 18 ans a été reconduite.

Compte-tenu du nombre de jeunes concernés dans chaque association, les subventions suivantes ont été accordées : USMV Football : 670 €- Tennis de Table : 180 €

### **9 – GrDF – Redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz**

La commune peut percevoir une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz naturel. Le montant est calculé suivant la longueur du réseau. Pour 2017, il s'élève à 354 €

### **10 – Vendée Eau – Approbation du rapport 2016 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable**

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par Vendée Eau au titre de l'année 2016. Ce document sera mis à la disposition du public en Mairie et est accessible à tous les usagers sur le site de Vendée Eau.

### **11 – Déclaration d'intention aliéner**

3 déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées en mairie, pour des biens situés

- 3 rue du Vendrenneau
- Zone intercommunale des Landes
- 6 rue St Bernard

Le conseil municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur ces biens.

### **12 – Imputation de factures de moins de 500 € HT en section d'investissement**

Les équipements suivants seront imputés en investissement : Chariots transport des chaises à la salle Vendrina – 173 € HT Vitrines d'affichage – 184.40 € HT

### **Questions diverses**

- Projet de création d'une micro-crèche par l'ADMR

L'ADMR départementale étudie l'ouverture d'une micro-crèche sur la commune afin d'accueillir 10 enfants de 0 à 3 ans maximum. L'encadrement sera constitué au total de 5 professionnels dont 2 titulaires du CAP Petite Enfance ou ayant 3 années d'ancienneté comme assistante maternelle. Un recrutement parmi les assistantes locales serait privilégié.

Le bâtiment d'accueil, d'environ 160m<sup>2</sup>, serait construit par l'ADMR sur un terrain communal cédé gracieusement ou à un prix réduit ou bien mis à disposition par bail emphytéotique.

Il va être demandé à l'ADMR de venir présenter son projet lors d'un prochain conseil municipal

- Service civique

Comme évoqué lors du conseil municipal du 11 juillet dernier, un jeune homme a été recruté en service civique. Il interviendra au restaurant scolaire pour le service en salle, à l'école et au périscolaire.



**Excusés : Excusés** : Rémy SEILLER qui a donné pouvoir à Béatrice SIAUDEAU, Manuella PARAUD et Muriel DAVID

### **1 – Projet création micro-crèche**

Deux représentants de la Fédération Départementale de l'ADMR sont venus présenter la possibilité de création d'une micro-crèche sur la commune. Cette structure permet l'accueil de 10 enfants de 3 mois à 4 ans encadrés par 5 personnes (1 responsable de la micro-crèche – 2 auxiliaires de puériculture – 2 auxiliaires ayant une formation CAP petite enfance ou bien assistantes maternelles avec 3 ans d'expérience)

L'ADMR construit un bâtiment pour accueillir la micro-crèche (environ 160m<sup>2</sup>). Mais pour que le projet puisse voir le jour, il est nécessaire que la commune vende le terrain à un prix modéré.

Un temps de réflexion va être observé par les élus avant d'émettre un quelconque avis

### **2 – Contrat Vendée Territoire**

Le Département propose aux intercommunalités vendéennes la mise en place de Contrats Vendée Territoire qui ont pour vocation de regrouper un ensemble de dispositifs d'aides financières.

Une enveloppe a donc été attribuée à la Communauté de Communes et a été répartie entre les communes. Vendrennes s'est vu attribué la somme de 21 978 € pour les futurs travaux d'aménagement de la bibliothèque et 37 190 € pour la réhabilitation de l'Espace Loisirs

### **3 – Construction restaurant scolaire – subvention régionale**

La Région a mis en place un dispositif d'accompagnement dénommé "Fonds école". La construction du restaurant scolaire rentre dans ce dispositif et peut donc bénéficier d'une subvention à hauteur de 10% sur un montant de travaux subventionnables estimés à 307 393 €

### **4 – Construction restaurant scolaire – Avenant**

Un avenant de 190 € HT va être conclu avec la société PINEAU pour la réalisation de surbats dans les vestiaires

### **5 – Assainissement la Guierche/ la Brossière – Reversement FCTVA à la commune de St André**

Vendrennes a perçu l'intégralité du FCTVA. Pour l'année 2016, un remboursement de 2 804 € sera effectué à la commune de St André Goule d'Oie.

### **6 – Clôture du budget atelier relais**

Le dernier atelier relais étant occupé par les services techniques municipaux, le budget va être clôturé.

Les excédents de fonctionnement (4 630.44 €) et d'investissement (5 428.49 €) seront reversés sur le budget principal

### **7 – Création d'un emploi permanent au restaurant scolaire**

Compte-tenu des nécessités de service, un emploi permanent et non plus temporaire comme actuellement, va être créé pour le service en salle. L'agent employé conserve son poste.

### **8 – Remboursement plaques au monument aux morts**

En novembre 2016, deux plaques commémoratives du monument aux morts ont été vandalisées. Après enquête, la gendarmerie a retrouvé le coupable qui a déposé 2 chèques en mairie afin de rembourser le remplacement des plaques soit 274 €

### **9 – Déclaration d'intention d'aliéner**

La commune renonce à son droit de préemption sur une maison à vendre dans le lotissement de la Madone

### **10 – Décisions modificatives**

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été validées

### **11 – Modification des statuts de la Communauté de Communes**

La compétence PLU a été transférée à la Communauté de Communes au titre des compétences obligatoires.

Un Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) sera créé au 1<sup>er</sup> janvier 2018, au titre des compétences facultatives

### **QUESTIONS DIVERSES**

Commission voirie le 5 octobre à 19h00

Commission Solidarité Familles Jeunesse le 19 octobre à 19h00

Réunion de quartier "la Motte" et "les oiseaux" le 17/11/17 à 19h00

Inauguration du restaurant scolaire le 16 décembre à 10h30

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée

Le Département de la Vendée met à disposition des collectivités, des autorités sanitaires, des professionnels et des particuliers, un laboratoire d'analyse indépendant, polyvalent et performant, à proximité des Vendéens : [le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation](#). Reconnu et fort de son expérience, il est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux. L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine, est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1). Dans ce contexte, et afin de mettre son expertise technique au service de la santé publique des Vendéens, le Laboratoire de l'Environnement et l'Alimentation de la Vendée a mis en place des conditions tarifaires avantageuses, pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel, en garantissant leur qualité. Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017 :

✚ Période blanche (mars et octobre 2017) :

➤ 52.53 € HT - 63.04 € TTC

✚ Période rouge (hors période blanche) :

➤ 72.45 € HT - 86.94 € TTC

Les flacons de prélèvement sont fournis par le laboratoire, et afin de faciliter l'accès aux analyses sur l'ensemble du département, ils seront également disponibles dans les mairies. Une permanence de collecte sera assurée par un agent du laboratoire à la date et heures suivantes :

✚ Parking de la mairie des Herbiers

Collecte le 12 octobre 2017 de 11h30 à 12h30

Un dépliant informatif sur les analyses d'eau de puits est disponible en Mairie ou sur le site du LEAV.

# La vie de la commune



Les commissions "espaces verts" et "bâtiments" rencontrent les agents communaux une fois par trimestre. Ensemble, ils travaillent les projets et planifient leur réalisation. De ce fait, de plus en plus de travaux sont effectués en régie. Nous avons choisi de parler du fleurissement et des travaux des bâtiments de la commune depuis début 2017.



## Fleurissement de Vendrennes

Un grand effort a été fait ces 2 dernières années pour l'embellissement de la commune. En 2017, près d'une vingtaine d'essences blanches, rouges et oranges ont été plantées. Chaque année ce sera différent pour décliner les couleurs de l'arc en ciel. Quelques 800 plants ornent aujourd'hui Vendrennes, on déplore quand même une trentaine d'arrachages (2.6%) en fin de saison...



L'entretien des massifs se fait le jeudi pour que ce soit beau le week-end : arrachage des herbes (aucun traitement phytosanitaires, arrosage selon la météo, au maximum 2 fois par semaine, avec l'eau de 2 puits de la commune. Pour économiser l'eau, la tourbe (très séchante) va être de plus en plus mélangée à la terre.

Ces massifs fleuris attirent les insectes, abeilles mais aussi guêpes et frelons. Des pièges (où ne vont pas les abeilles) ont permis de détruire 55 frelons dont 28 reines asiatiques - 1 reine prise = 1 nid potentiel de 1000 à 3000 frelons en moins -

Des créations ornent aussi la commune telle que le bateau devant la mairie, thème choisi en lien avec le Vendée Globe, en 2018 ce sera en rapport avec un autre évènement national qui passera en Vendée, on vous laisse deviner lequel... Pas de fleurissement nouveau prévu pour l'hiver hormis aux cimetières. Les tapis de sédum fleurissants roses seront tondus, deviendront verts et reflouriront au printemps. Bravo à Florent, très créatif.

*Nouveauté cette année Plutôt que d'acheter les plants, Florent commande dès à présent les graines sélectionnées que le fournisseur fera germer pour implantation en mai. 2 avantages: la formule est moins coûteuse et le choix des variétés est bien plus large en anticipant. Plus économique à terme serait d'investir dans une serre et de le faire nous-mêmes, mais il y a d'autres priorités budgétaires...*



## Travaux dans les bâtiments

Des bâtiments communaux changent de destination, d'autres ont besoin de travaux et aménagements: création de toilettes handicapés à la salle Vendrina en avril, ancien local des kinés devenant maison des associations, et ancienne cuisine de la cantine à refaire pour être louée avec la salle, le travail ne manque pas pour Guillaume en charge des rénovations et réparations en tous genres.



**La maison des associations** est terminée: des cloisons ont été abattues, d'autres créées pour faire des salles spacieuses pour le club photos et le local de la paroisse. Electricité, plafonds, murs et sols ont été refaits à neuf.

Et en route pour un nouveau chantier !



### La cuisine de la salle Vendrina

La hotte a été remontée, les murs, très abîmés, vont être refaits, le plafond repeint.

Un point d'eau va être installé dans l'ancien réfectoire.



Beaucoup à faire et c'est la course pour terminer fin octobre où elle sera louée.

En plus de ce qui est apparent, chiffré en heures, budgétisé, chaque chantier a toujours son lot de mauvaises surprises, on trouve de l'humidité, des dégradations qu'on ne soupçonnait pas en démontant des structures. La dernière en date est pour le chauffe-eau de 1500 L qui fuit sous sa housse isolante.

Guillaume est heureusement très polyvalent: Compétent en électricité, plomberie, serrurerie, carrelage, peinture, plâtre. C'est un atout avant l'intervention des corps de métiers.

# Infos mairie

## ENQUETE STATISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE VIE ET LE PATRIMOINE DES MENAGES

L'Insee réalise, **entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018**, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger pendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. **Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.**

## INSCRIPTIONS SUR LISTES ÉLECTORALES

Afin de vous inscrire sur les listes électorales de Vendrennes, vous devez vous présenter en mairie, impérativement **avant le 31 décembre 2017**.

Tout demandeur doit faire preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (avis d'imposition, facture de gaz ou d'électricité...).

À noter : les jeunes **ayant atteint l'âge de 18 ans** sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription.

## État civil



### DÉCÈS

- Marie-Thérèse GUITTON,  
décédée le 17 août 2017 à l'âge de 95 ans
- Jeanne PAQUEREAU,  
décédée le 6 septembre 2017 à l'âge de 92 ans

### INHUMÉS À VENDRENNES

- Mauricette MANDIN,  
décédée le 26 juin 2017 à l'âge de 66 ans
- Jean-Pierre DURAND,  
décédé le 3 juillet 2017 à l'âge de 59 ans
- Gérard DRONNEAU,  
décédé le 15 août 2017 à l'âge de 66 ans
- Anne-Marie PÉAUD,  
décédée le 27 août 2017 à l'âge de 93 ans
- Georges PIVETEAU,  
décédé le 18 septembre 2017 à l'âge de 86 ans

### NAISSANCES

- Nao TEXIER, né le 30 juin 2017
- Isia DUVAL, née le 22 juillet 2017
- Elouann FRANCOIS, né le 3 août 2017
- Jules BITAUDEAU, né le 4 août 2017
- Malone MARTINEAU, né le 5 août 2017
- Cassandra OUVRARD, née le 3 septembre 2017



### MARIAGES

- Mr LIMOUSIN Emmanuel et Mme CHEVALLEREAU  
Marina mariés le 8 juillet 2017
- Mr DAVID Jérémy et Mme HUVELIN Marie  
mariés le 22 juillet 2017
- Mr SIAUDEAU Yannick et Mme BAUDRY Karine  
mariés le 12 août 2017
- Mr BROTHÉ Frédéric et Mme MERCIER Florine  
mariés le 19 août 2017



## DÉCHETS VERTS



**Il est strictement interdit** de déposer vos déchets de pelouse, tailles de haies, tous déchets verts, dans les espaces verts des chemins communaux. Des containers sont prévus à cet effet en déchèterie.

Horaires d'ouverture : les lundi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00. **Merci de votre compréhension.**



## PASSAGE DES CANALISATIONS

Vendée Eau vient d'effectuer un chantier important à Vendrennes: la pose d'une nouvelle canalisation d'arrivée d'eau entre le Tirefour et la lagune. La canalisation, existante depuis les années 80, passait sous le terrain de la 2ème tranche du lotissement des Musiciens, lequel va être viabilisé en 2018 en vue de la vente des lots. Elle passait aussi sous l'emplacement probable d'une partie de la future Station d'Épuration. 700 mètres de tranchée ont été creusés, où les tuyaux ont été déposés et soudés au fur et à mesure. Vendée Eau prend en charge l'ensemble des travaux.

## MISE EN GARDE VOL PAR RUSE, FAUX VENDEURS DE CALENDRIER

La municipalité invite ses riverains à faire preuve de vigilance. En cette période de fin d'année, vous pouvez être confrontés à de faux vendeurs de calendriers.

Des personnes mal intentionnées se présentent parfois à votre domicile et tentent de vendre des calendriers en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas. Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent à deux.

Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur.

Quelques mesures simples de vigilance peuvent être appliquées.

- ✓ Ne pas ouvrir sa porte à n'importe qui ;
- ✓ Ne pas faire rentrer la personne ;
- ✓ Ne pas laisser la personne seule pour aller chercher de la monnaie, par précaution fermer votre porte d'entrée ;
- ✓ Demander une carte professionnelle à toute personne tentant de vous vendre un calendrier ;
- ✓ En cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17, vous serez mis en relation avec la police ou la gendarmerie.



## OPÉRATION SAC DE BLÉ

Cette année a été initiée l'Opération Sacs de blé sur la commune de Vendrennes qui a permis aux jeunes agriculteurs du canton des Herbiers de cultiver du blé sur 1ha de terrain, situé sur la zone intercommunale de la Lande, sur la bande de recul imposée par la Loi Barnier.

Le 7 août le blé a été battu et le 29 août se tenait la remise officielle du chèque. La mobilisation des agriculteurs et le partenariat avec la Communauté de communes a permis de récolter **750 €**, qui via l'association Sacs de blé seront reversés à Saint-Gabriel Solidarités.



# Nos associations



## BRADERIE DE VÊTEMENTS

**6 ET 7 OCTOBRE 2017**

Vendredi 14h30 à 17h30  
Samedi 9h30 à 12h et 14h30 à 17h30

2 IMPASSE DE LA FIÈRE  
SAINT-FULGENT



vêtements et chaussures  
homme/femme  
enfant/bébé

linge de maison  
accessoires



Pour aider à financer des projets de développement à Madagascar

Au début de l'automne, braderie à l'Espace Vêtements :

**Vendredi 6 octobre, 14 h 30 à 17 h 30**

**Samedi 7 octobre, 9 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30**

Secours catholique, Maison sociale, 2, impasse de la Fièvre, Saint-Fulgent.

Pour de tout petits prix, peut-être trouverez-vous ce qui vous plaît en vêtements, chaussures pour tout âge, linge de maison. Les recettes aideront à financer des projets de développement à Madagascar.

L'Espace Vêtements est ouvert tous les samedis après-midi de 14h30 à 16h30. Vous pouvez également donner des vêtements en bon état et leur donner ainsi une nouvelle vie. Nous avons particulièrement besoin de **vêtements d'enfants de 3 ans à 8 ans et de jeans pour homme.**

**Contacts : 02 51 42 63 52 - 09 61 66 97 69**



Le dimanche 19 novembre à 15 h, à l'occasion de la journée nationale du Secours Catholique, le chœur d'hommes « Accord'Hommes » et la chorale « A Clair'Voix » se produiront à la salle Chevigné de St Fulgent. Participation libre. Contact : 02 51 66 00 29



## CLUB DES AÎNÉS

Programme des marches proposées par le club des aînés pour le dernier trimestre 2017

2 0 1 7	Septembre	12	Vendrennes	La Forêt	10.26	90
		12	Vendrennes	La Forêt	7.00	31
		19	Ferrière (la)	La Bouchelière	11.51	60
		26	Landes Genusson (les)	Les Boucheries	9.84	34
	Octobre	3	Oie Sainte Florence (L')	Chaissac	9.08	78
		17	Saint Aubin des Ormeaux	La Grotte	6.24	84
		17	Montounais	Les Puy	9.88	172
	Novembre	24	Boissière de Montaigu	Pont Léger	10.05	46
		7	Sigourmais	Chassais	10.87	20
		14	Monsireigne	Bois Tiffroy 1	7.09	104
		14	Beaurepaire	La Blanconnière	9.44	6
	Décembre	21	Herbiers (les)	Ville Métairie	7.81	6
5		Treize Vents	La Sèvre	8.40	100	
12		Rabatelière (la)	La Salette	4.57	32	
12		Herbiers (les)	Les Alouettes	9.83	316	
19		Saint Paul en Pareds	La Pillaudière - Le Boistissandeau	8.86	68	



*Ces marches sont accessibles à tous*



*Départ des Randonnées à 14h15 devant la salle Vendrina*



*Pour concerner un plus large public, une fois par mois, 2 marches sont organisées le même jour dont une petite à allure réduite*



*Le premier semestre 2018 sera publié dans le Vent Draine de janvier 2018*

Contact : OUVRARD André : 02 51 66 13 23



Les infirmières du centre de santé infirmier de Mouchamps, Rochetroux, Vendrennes, l'Oie et Ste Florence vous informent qu'elles mettent en place des journées pour effectuer les vaccins de la grippe saisonnière.

**Permanence à la Marpa « Clair de lune » de Vendrennes sans RDV :  
Mardi 7 novembre 2017 de 8h45 à 11h45**

**Merci de venir avec votre ordonnance et votre carte vitale**

Les vaccins se font sans rendez-vous (sauf le 26/10), il est donc possible que vous attendiez quelques instants dans la salle d'attente selon le nombre de personnes présentes ce jour-là.

## FORMATIONS POUR LES ACTEURS DU MONDE ASSOCIATIF

### CALENDRIER 2017/2018

DE 19H00 À 21H00  
À LA ROCHE-SUR-YON

**SOIRÉE 1 : JEUDI 19 OCTOBRE 2017**

Thème 1 : Organisation de manifestation :  
réglementation et sécurité  
OU

Thème 2 : Recherche de partenaires  
(Mécénat/Sponsoring) & Crowdfunding

**SOIRÉE 2 : JEUDI 23 NOVEMBRE 2017**

Thème 1 : Animation d'une réunion - gestion  
et conduite d'une équipe  
OU

Thème 2 : Comptabilité d'une association

**SOIRÉE 3 : JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017**

Thème 1 : Concevoir ses supports de communication  
OU

Thème 2 : Responsabilité et obligations  
des dirigeants

**SOIRÉE 4 : JEUDI 08 FÉVRIER 2018**

Les outils en ligne gratuits pour les associations :  
documents partagés et travail collaboratif...

**SOIRÉE 5 : JEUDI 22 MARS 2018**

Création de son site internet gratuit  
(pour public débutant ou confirmé)

**SOIRÉE 6 : JEUDI 05 AVRIL 2018**

Les réseaux sociaux : création et animation  
de sa page Facebook (pour public débutant ou  
confirmé)

**SOIRÉE 7 : JEUDI 17 MAI 2018**

Thème 1 : Assurance : quels contrats  
pour quels besoins ?  
OU

Thème 2 : Initiation autour des valeurs  
de la République : citoyenneté et laïcité



**INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE :**

**CDOS :** cdos85.fr 02 51 44 27 27 ou 02 51 44 27 24  
**MDAV :** mdavendee.fr 02 51 41 30 62





Le Comité des Fêtes vous invite à son Assemblée Générale le Vendredi 13 Octobre à 20h à la Salle Vendrina. Tous les bénévoles seront les bienvenus pour renforcer l'équipe actuelle

Le Comité des Fêtes vous informe que vous pouvez maintenant louer, en plus du matériel, de la vaisselle (250 assiettes et couverts de l'ancienne cantine).

Contactez une seule personne pour toutes locations:  
Yvon Boudeau : 06 33 97 96 46

## Nos entreprises



### La pause-sophro

méthode de relaxation profonde, exercices de respiration, étirements doux, auto-massage, méditation...

Sophrologie ludique pour les jeunes : méthode d'apprentissage de relaxation, d'expression corporelle, de créativité....à partir de 6 ans.

cours d'essai et inscription possible en groupe toute l'année:

**Sainte Florence adultes** : lundi 9h30 et jeudi 20h30 - **Ateliers "jeunes"** 1 jeudi/mois à 19h

**Les Herbiers** : lundi à 19h

**Mesnard La Barotière** : mercredi à 17h30 et 19h

**St Georges de Montaigu** : mardi à 18h30 vendredi à 9h45

**Tarif adultes à l'année** : 85€ le trimestre

**Tarif souple** : 2 cours /mois : 66€ le trimestre - Cours ponctuel : 12 euros

**Ateliers jeunes à l'année** : 10€/atelier

Prévoir tapis, plaid et coussin, tenue souple et chaude

Séance individuelle sophro et ateliers huiles essentielles, sur rdv au pôle Elisanté à St Fulgent

**Sophie Rousselot** 06 43 87 68 81

[sophiaroma7@gmail.com](mailto:sophiaroma7@gmail.com)

site: [www.naturesoi.fr](http://www.naturesoi.fr)



## Concert de Trompes

organisé par: Comité des Fêtes Vendrennais  
Société de Chasse de Vendrennes

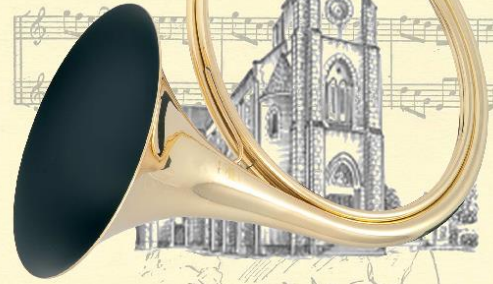
Avec

Les **ECHOS**  
de **VENDEE**

**18 Novembre**  
**2017**

Entrée:  
8 € sur réservation  
10 € sur place

A partir de 20H30



## Eglise de Vendrennes

Renseignements: Yvon Boudeau 06.33.97.96.46  
Jean Claude Giraud 06.81.02.68.58



## Conseil Municipal des Enfants

Cette année 4 enfants passent en 6<sup>ème</sup>, ils sortent du Conseil Municipal des Enfants. Un nouveau scrutin aura lieu et les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 seront appelés à voter pour 4 élèves de CM1 qui seront élus pour 2 ans.

Planning:

- 26 septembre : présentation du CME aux élèves de CE2 par des élus
- 27 au 29 septembre au plus tard: dépôt des candidatures
- 2 au 6 octobre: campagne électorale
- 9 octobre: vote en Mairie
- 17 octobre et 5 décembre de 18h00 à 19h30: Conseil municipal des enfants

## À vos agendas



- ✍ **Vendredi 13 octobre :** Assemblée générale du comité des fêtes
- ✍ **Samedi 14 octobre :** Soirée américaine organisée par l'OGEC
- ✍ **Vendredi 20 octobre :** Assemblée générale de l'OGEC
- ✍ **Samedi 4 novembre :** 10 ans de la MARPA
- ✍ **Samedi 4 novembre :** Tournoi FIFA organisé par le Club des Jeunes
- ✍ **Samedi 11 novembre :** Repas des AFN /UNC
- ✍ **Samedi 18 novembre :** Tournoi de palets organisé par Familles Rurales
- ✍ **Samedi 18 novembre :** Concert de trompe organisé par le Comité des fêtes
- ✍ **Dimanche 19 novembre :** Concours de belote organisé par l'OGEC
- ✍ **Samedi 1<sup>er</sup> décembre :** Vente de sapins de Noël organisé par l'OGEC
- ✍ **Samedi 16 décembre :** Inauguration du restaurant scolaire
- ✍ **Dimanche 17 décembre :** Arbre de Noël des enfants organisé par l'OGEC

**Soirée AMERICAINE**

Animation **COUNTRY ROAD TEST**

**HAPPY HOUR 19H-20H**

Organisée par l'OGEC de VENDRENNES  
1 foulard offert

18€ Repas adulte Salade barbecue / Jambalaya Californien / Dessert / Café

7€ Repas junior : 8 Nuggets – potatoes / Compote / boisson/pop corns

5€ Repas enfant : 4 Nuggets – potatoes / Compote / boisson/pop corns

Dress code  
Jean / T-shirt

**SALLE OMNISPORTS**  
inscriptions au bar la Cigale ou bar Padam Padam

**VENDRENNES - 14 octobre**